



Déclaration au CHSCT-M du 6 octobre 2015

Madame la Présidente,

Un accident mortel s'est produit à la DIR EST le jeudi 27 août 2015, nos pensées vont à la famille de M. Christophe THIEBAUT. Nous veillerons à ce que le nécessaire soit fait auprès de sa famille ainsi que pour sa situation professionnelle.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises dans cette instance, demandé une véritable reconnaissance pour les personnels victimes d'accidents de service ou de maladies professionnelles.

Nous exigeons, dès à présent, la reprise du groupe de travail sur le maintien de rémunération en cas d'accidents de service ou de maladies professionnelles. Nous demandons également que des solutions dignes de ce nom, avec des délais raisonnables, soient instaurées pour que ces agents puissent rapidement revenir à l'emploi et ne pas subir des conséquences autres que la blessure de leur accident ou de leur maladie.

Mme la Présidente, les personnels de la route attendent aujourd'hui, après ce deuxième accident mortel, des actes et des décisions fortes et claires en matière de reconnaissance et de prise en compte de leurs missions. Effectivement, notre organisation a déjà signalé en cette instance, qu'en matière de prise en charge des accidents mortels entre autres, nous n'étions pas un modèle d'exemple au regard de ce qui se fait au ministère de l'Intérieur.

Les personnels exercent leur mission actuellement avec la peur au ventre, nous serons très attentifs à vos réponses.

Mme la Présidente, lors du précédent CHSCT-Ministériel FORCE ORVRIÈRE a demandé à pouvoir exercer ses prérogatives en matière de prévention et de sécurité de la santé physique et mentale des personnels, notamment en amont de la mise en œuvre de la nouvelle organisation régionale de l'État.

Nous avons essuyé, de la part du Secrétaire Général, un refus dû à l'ignorance des textes d'une part et, d'autre part, du rapport de force instauré par FO au CTM.

Aujourd'hui, la ministre de la Fonction publique avec beaucoup de retard et au

mépris, là aussi, des textes existants en matière d'HSCT, ordonne aux services de fournir des études d'impacts en matière d'HSCT suite aux décisions du Premier Ministre prises cet été dans le cadre de la réforme territoriale.

Nous dénonçons d'abord le retard pris sur ce dossier en matière d'HSCT. Nous vous demandons de préciser vos instructions aux services pour la réalisation de ces études d'impact RH, qui, nous le supposons, comportent les mesures d'accompagnement RH valables dans nos ministères et que vous mettrez en œuvre pour préserver la santé physique et mentale de vos personnels.

De même, au regard du calendrier très contraint et peu réaliste pour la réalisation de ces études d'impacts, nous vous demandons à nouveau un déserrement du calendrier des fusions de l'ensemble des DREAL pour que les études soient de qualité et exploitables en faveur des agents, et que les agents invités à quitter leur poste dans cette période d'élaboration des micro-organigrammes... puissent bénéficier des mesures d'accompagnement de façon rétro active.

Nous fustigeons la propagande faite par le gouvernement concernant la prévention des Risques Psycho Sociaux, politique prétendument prioritaire. Nous avons encore une fois raison de dénoncer le double langage de l'administration, toujours davantage en contradiction totale avec sa soi-disant politique d'éradication des RPS à la source.

Force Ouvrière demeure opposée à cette réforme territoriale, et aux conséquences que le gouvernement entend faire subir aux services de l'État. Les personnels de nos ministères sont plus que jamais perdus, inquiets de leur avenir et de leur poste, prêts à en découdre entre eux pour préserver leurs missions et leur lieu d'affectation, désespérés et exaspérés par l'absence d'informations claires concernant leur poste, mission et implantation définitive des sites, dégoûtés de la déconstruction des DREAL à laquelle ils assistent, ou à laquelle on leur demande de contribuer.

De plus, lorsqu'une information leur parvient, elle peut être remise en cause dès le lendemain, par un Préfet, par une mission interministérielle, par le Premier Ministre, car l'objectif réel, c'est 2018 avec son lot de suppressions d'effectifs et de réduction de la masse salariale.

Madame la Présidente, le temps presse. Les représentants FORCE OUVRIÈRE mettront tout en œuvre pour rattraper le temps perdu au sein de ce CHSCT Ministériel.

Nous vous demandons de mettre sur la table tout ce qui peut contribuer à préserver la santé physique et mentale des agents et qui intéresse le CHST-M : instruction ministérielle pour la réalisation des études d'impact, implantations immobilières des DREAL, conditions de travail actuelles dans les services (déplacements, bureaux, astreintes..), réflexions sur le télétravail et le travail en site distant !